

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Nombre de conseillers communautaires :		45	Quorum :	23
Communes	Liste des conseillers communautaires	Présents (es)	Absents (es)	POUVOIR A
AINCOURT	Emmanuel COUESNON	X		
AINCOURT	Alexandre DURANTE		X	E. COUESNON
AMBLEVILLE	Martine SOREL		X	A. SCHMIT
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX	X		
ARTHIES	Jean BEERNAERT	X		
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE	X		
BRAY-ET-LU	Christian PAUL	X		
BRAY-ET-LU	Sylvie LEQUER		X	C. PAUL
BUHY	Jean-Pierre DORE	X		
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN		X	
CHAUSSY	Philippe LEMOINE	X		
CHAUSSY	Olivier CAURETTE	X		Arrivé à 20h50 – P. LEMOINE
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE	X		
GENAINVILLE	Alain SCHMIT	X		
HAUTE-ISLE	Alain ERRARD	X		
HODENT	Eric BRETON	X		
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON	X		
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE	X		Arrivée à 20h00
MAGNY-EN-VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC	X		Départ à 21h28
MAGNY-EN-VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU		X	L. PUECH d'ALISSAC
MAGNY-EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET	X		
MAGNY-EN VEXIN	Odile CHERON	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Jean-Paul DABAS	X		Arrivé à 20h38
MAGNY-EN-VEXIN	Agnès BARBIERI	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Patrick GOURDIN		X	
MAGNY-EN-VEXIN	Teresa BEYER		X	O. CHERON
MAGNY-EN-VEXIN	Philippe BOISNAULT		X	J. VIONNET-FUASSET
MAGNY-EN-VEXIN	Pauline de MENOUE	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Thomas VATEL	X		Arrivé à 20h19
MAGNY-EN-VEXIN	Bénédicte FERREY	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Anthony GUES		X	T. VATEL, arrivé à 20h19
MAGNY-EN-VEXIN	Olivier SERRE		X	
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE	X		
MONTREUIL-SUR-EPTE	Jean-Pierre JAVELOT	X		
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT	X		
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	Christophe DEPONT	X		
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	Dominique COURTI	X		Arrivée à 19h50
SAINT-CYR-EN-ARTHIES	Martine PANTIC	X		
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX LE CLECH		X	E. BRETON
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER		X	
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT		X	I. LEPICIER CAPUTO
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO	X		
VIENNE-EN-ARTHIES	Serge BILLOUE	X		
VILLERS-EN-ARTHIES	Jean-François RENARD	X		
WY-DIT-JOLI-VILLAGE	Laurent Bossu	X		

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 avril à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'AINCOURT, sous la présidence de Monsieur Jean-François RENARD.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Il est précisé que Madame Isabelle LEPICIER-CAPUTO est désignée secrétaire de séance.

Il est précisé les arrivées de :

- Dominique COURTI à 19H30 (3. 2025-026 BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Approbation du Compte Financier Unique) ;
- Capucine FAIVRE à 20h00 (3. 2025-026 BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Approbation du Compte Financier Unique) ;
- Thomas VATEL à 20h19 (5. BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ;
- Jean-Paul DABAS à 20h38 (8. 2025-031 BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Vote du Budget primitif)
- Olivier CAURETTE à 20h50 (9. 2025-032 BUDGET ANNEXE ZAE-EXTENSION : Approbation du Compte Financier Unique).

2025-024	Décisions prises par le Président par délégation du 05 février au 12 mars 2025
----------	--

* * * * *

VU l'article L5211 -10 Code Général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT QUE le Président doit rendre compte des décisions prises par délégation de l'organe délibérant,

N°	Date	Tiers	Objet	Montant HT
022	10/02/2025	SMOVON	Frais de gestion IRU FON	21 591,24 €
023	10/02/2025	BERGER LEVRAULT	Maintenance progiciel 2025	2 806,79 €
024	10/02/2025	GROUPE MONITEUR	Abonnement à la Gazette des Communes 2025	440,74 €
025	10/02/2025	PDA CONSULTING	Licences MICROSOFT Office 365 pour 2025	1 921,00 €
026	12/02/2025	MEDIALEX	Publication officielle DSP crèche de Vétheuil	1 056,03 €
027	17/02/2025	DUBERNARD	Achat de cartouche de CO2 pour le Gymnase de Bray-et-Lû	235,89 €
028	18/02/2025	ATLINE SERVICES	Abonnement à marchés-sécurisés pour l'année 2025	690,00 €
029	20/02/2025	ADICO	Formation	240,00 €
030	20/02/2025	TPMA	Publication officielle DSP crèche de Vétheuil	150,00 €
031	20/02/2025	ESCOT VIOLETTE	Intervention formation des assistantes maternelles pour octobre 2025	300,00 €
032	26/02/2025	PROTECTION CIVILE	Protection civile - 2 agents pour la Fête de l'intercommunalité du 28 juin 2025	700,25 €
033	26/02/2025	EVENTS SECURITY	Prestation de sécurité – 2 agents pour la Fête de l'intercommunalité du 28 juin 2025	531,25 €
034	27/02/2025	DANTAN SARL RURAL MASTER	Achat de gants et de pinces à déchets pour le nettoyage de printemps	931,25 €

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

035	06/03/2025	UMVO	Cotisation pour l'année 2025	400,00 €
036	06/03/2025	DATHY	AMO marché entretien des voiries - fonctionnement	2 855,00 €
037	07/03/2025	CONCEPT AVOCATS	Accompagnement projet d'acquisition du bâtiment VOH à Vétheuil	15 000,00 €
038	12/03/2025	OLICARS	Bus pour la croisière des seniors du 9 septembre 2025	1 072,73 €
039	12/03/2025	MISTRAL EN SEINE	Croisière sur la seine des seniors du 9 septembre 2025	4 254,55 €

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			0
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			0
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			0
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELLOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	36

- **PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Président par délégation du 5 février au 12 mars 2025.

2025-025	Approbation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 04 mars 2025
----------	---

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de procès-verbal du Conseil Communautaire du 04 mars 2025,

CONSIDERANT QU'il n'a été fait aucune mention ou observation

Commentaires :

Jean-Pierre JAVELOT procède à la lecture des demandes envoyées par Didier VERMEIRE. Il propose quelques modifications.

En page 10, concernant la ligne sur l'intervention de l'ancien percepteur (comptable public), Monsieur GRAND, il soumet la correction du nom de l'intervenant (initialement Rodolphe THOMASSIN) par Didier VERMEIRE.

En page 41, au deuxième paragraphe des points divers, il indique l'ajout suivant : « Didier VERMEIRE exprime le souhait de l'inscription de l'adhésion de la CCVVS au conservatoire du Vexin avant le vote du budget 2025 et lit une lettre de motivation »

Didier VERMEIRE précise que sa lettre n'était pas une lettre de motivation ; il s'agissait d'une question qui portait sur l'adhésion au Conservatoire du Vexin, à inscrire à l'ordre du jour du Conseil de ce jour. Il regrette qu'elle n'ait pas été prise en compte et souhaite qu'elle soit inscrite au Procès-Verbal.

Jean-Pierre JAVELOT propose que cette lettre soit jointe en annexe au Procès-Verbal.

Didier VERMEIRE formule deux autres remarques concernant ses demandes lors du précédent Conseil Communautaire et indique que deux de ses interventions n'ont pas été consignées dans le Procès-Verbal.

Premièrement, il avait demandé à recevoir le budget Tourisme. Il remercie Eric BRETON et Capucine FAIVRE pour cet envoi.

Deuxièmement, il avait formulé une question sur le retour de TVA et les investissements potentiels de la commission tourisme, avec réponse que cette TVA était intégrée dans le budget principal.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

La secrétaire de séance étant absente ce jour, Jean-François RENARD demande le report de l'approbation du Procès-verbal du Conseil Communautaire du 04 mars 2025 au Conseil suivant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			0
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			0
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			0
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	36

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

- **REPORTER** l'adoption du procès-verbal du Conseil Communautaire du 04 mars 2025 au Conseil suivant.

2025-026	BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)
----------	---

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3 ;

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		390 076.91€		1 076 788.72€		1 466 865.63€
Opérations exercice	3 215 193.52€	2 391 636.17€	6 092 330.22€	6 238 437.23€	9 307 523.74€	8 630 073.40€
Total	3 215 193.52€	2 781 713.08€	6 092 330.22€	7 315 225.95€	9 307 523.74€	10 096 939.03€
Résultat de clôture	433 480.44€			1 222 895.73€		789 415.29€
Restes à réaliser		416 751.75€				416 751.75€
Total cumulé	433 480.44€	416 751.75€		1 222 895.73€		1 206 167.04€
Résultat définitif	16 728.69€			1 222 895.73€		1 206 167.04€
Excédent / déficit	-16 728.69€		1 222 895.73€		1 206 167.04€	

Le Président ne participe pas au vote.

Commentaires :

Eric BRETON présente un résumé de la note de synthèse du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024. Après sortie du Président, Jean-Pierre JAVELOT sollicite l'approbation de ce budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSEY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSEY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			0
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			0
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			0
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	37

- **APPROUVER** Le CFU 2024 relatif au budget Principal de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

2025-027	BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Vote des taux des impôts directs locaux 2025
----------	---

* * * * *

VU les articles 1379-0 bis, 1609 nonies C, 1636 B sexies et 1639A du Code Général des Impôts,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire M57,

VU la loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025,

VU la commission des finances,

Commentaires :

Eric BRETON présente les taux des impôts directs locaux. Il propose de ne pas les augmenter en 2025 et de les maintenir sur la même base qu'en 2024.

Didier VERMEIRE rappelle que plusieurs conseillers ne souhaitent pas d'augmentation lors du dernier conseil, mais explique qu'une augmentation de 0,5 point représenterait seulement 10€ pour un administré payant 1000€ de taxe foncière. Cela représenterait environ 85 000€ supplémentaires pour le budget de la CCVVS.

Pauline de MENO (Magny-en-Vexin) répond qu'il est impératif de cesser d'augmenter les impôts qui deviennent lourds pour une partie de la population et qu'au vu de la situation actuelle, la plupart des propriétaires ne souhaitent pas d'augmentation.

Jean-François RENARD rappelle les orientations budgétaires débattues au pourcentage près et procède au vote des taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			0
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			0
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE		1	0
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELLOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	1	37

- **INSTAURER** les taux des quatre taxes locales ci-dessous listées pour l'année 2025, pour un produit fiscal prévisionnel attendu :

	Taux	Montant prévisionnel du produit
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	1.78 %	71 200 €
Taxe Foncière bâti	1,96%	534 000 €
Taxe Foncière non-bâti	6,71%	63 600 €
Cotisation Foncière des entreprises	22,41 %	642 000 €

- **PRENDRE** en compte le produit fiscal attendu avec l'application des taux ci-dessus, les différentes allocations compensatrices et le versement GIR ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

- **AUTORISER** le Président à signer tout acte lié à ce vote.

2025-028	BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2025
----------	---

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M57 ;

VU la délibération 2023-081 du 19 septembre 2023 modifiant le périmètre des zonages de perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;

VU la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires le 04 mars 2025 ;

CONSIDERANT que d'après les statuts, la Communauté de Communes Vexin Val de Seine perçoit la TEOM en lieu et place du SMIRTOM ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer le taux d'imposition de ses communes membres ;

CONSIDERANT le total prévisionnel des produits attendus pour la Communauté de Communes Vexin Val de Seine estimé par le Syndicat Mixte intercommunal de Ramassage et de traitement des ordures ménagères (SMIRTOM) à un montant de 2 347 010 € ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes de voter des taux sur son territoire du fait de services différents sur 2 zones.

Commentaires :

Frédérique CAMBOURIEUX rappelle le taux appliqué en 2024, qui était de 8,55% pour 25 communes et de 9,56% pour la commune de Magny-en-Vexin. Elle interpelle sur l'augmentation du taux en 2025. Ce taux, décidé par la CCVVS, est assujéti au montant demandé par le SMIRTOM. Il a été calculé au plus juste pour répondre à la somme attendue par le SMIRTOM, puisque la CCVVS ne sert que d'intermédiaire. Pour atteindre et payer la somme de 2 347 010 € attendue par le SMIRTOM, la CCVVS doit augmenter son taux et passer de 8,55% à 9,06% pour 25 des communes et de 9,56% à 10,07% pour la commune de Magny-en-Vexin.

Le SMIRTOM justifie cette augmentation par diverses hausses, telles que la TGAP (qui n'augmentera plus en 2026), le traitement des bio-déchets, et l'augmentation considérable en 2024 des encombrants (ramassés une ou deux fois par an dans chaque commune ou apportés par les administrés dans les différentes déchetteries).

Philippe LEMOINE rappelle que l'année précédente, il avait déjà été voté un taux plus important en raison d'un retard à rattraper. Il constate que ce taux aurait dû redescendre.

Frédérique CAMBOURIEUX explique que les tonnages d'encombrants se sont multipliés. Également, les biodéchets sont une nouveauté.

Alain SCHMIT demande si seule la commune de Magny-en-Vexin dispose d'une pré-collecte.

Frédérique CAMBOURIEUX répond que toutes les communes ont supprimé leurs pré-collectes.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Didier VERMEIRE remarque que le SMIRTOM applique aujourd'hui les règles en ne ramassant qu'un mètre cube par habitation.

Frédérique CAMBOURIEUX précise qu'il ne s'agit pas uniquement des encombrants au porte à porte mais que cela concerne aussi le traitement en déchetterie. Elle annonce, qu'aucune augmentation n'est prévue pour 2026 et que le SMIRTOM essaie de trouver des solutions pour réduire ce volume qui coûte cher (ressourceries, Emmaüs). Cela demeure actuellement au stade de projet.

Joëlle VALENCHON mentionne qu'elle a reçu ce jour un courrier du SMIRTOM concernant la récupération des déchets (faitouts, etc.) et demande si cela aura des répercussions sur le prix du taux à l'avenir.

Frédérique CAMBOURIEUX indique qu'elle a assisté ce jour à une réunion à Vernon chez SEB, qui devrait signer une convention avec le SMIRTOM afin de récupérer les ustensiles de cuisine en métal dans le but de les recycler (par exemple, enlever les revêtements dangereux comme le Téfal pour récupérer l'aluminium). Ce projet écologique ne devrait rien coûter et rapporter au SMIRTOM 1200€ par an et par déchetterie. Des bacs seraient installés dans les déchetteries pour cette collecte. À ce jour, aucune date précise n'a été fixée pour la mise en place de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL		1	0
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE		1	0
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			0
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			0
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	2	36

- **FIXER** les deux taux de la TEOM 2025 comme suit :

ZONES	Commune	TAUX
ZONE A	AINCOURT	9,06%
	AMBLEVILLE	9,06%
	AMENUCOURT	9,06%
	ARTHIES	9,06%
	BANTHELU	9,06%
	BRAY-ET-LU	9,06%
	BUHY	9,06%
	CHARMONT	9,06%
	CHAUSSY	9,06%
	CHERENCE	9,06%
	GENAINVILLE	9,06%
	HAUTE-ISLE	9,06%
	HODENT	9,06%
	LA CHAPELLE-EN-VEXIN	9,06%
	LA ROCHE-GUYON	9,06%
	MAUDETOUT-EN-VEXIN	9,06%
	MONTREUIL-SUR-EPTE	9,06%
	OMERVILLE	9,06%
	SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	9,06%
	SAINT-CYR-EN-ARTHIES	9,06%
	SAINT-GERVAIS	9,06%
	VETHEUIL	9,06%
	VIENNE-EN-ARTHIES	9,06%
	VILLERS-EN-ARTHIES	9,06%
	WY-DIT-JOLI-VILLAGE	9,06%
ZONE B	MAGNY-EN-VEXIN	10,07%

- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

2025-029	BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Vote du taux de la taxe GEMAPI 2025
----------	--

* * * * *

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

VU la délibération 2017-56 du 26 septembre 2017 relative au transfert de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) en compétence obligatoire intercommunale ;

VU l'article 1530 bis du Code général des impôts permettant au Conseil Communautaire d'instituer une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) ;

VU la loi de finances 2025 autorisant le vote du produit de la taxe GEMAPI ;

CONSIDERANT que la communauté de communes exerce la compétence GEMAPI et peut, par délibération, instituer et percevoir la taxe GEMAPI pour financer cette compétence ;

CONSIDERANT l'exécution financière des années antérieures ;

CONSIDERANT que cette taxe sert à financer les interventions, les travaux et les participations aux syndicats.

Commentaires :

Frédérique CAMBOURIEUX annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation du taux de la Gemapi cette année qui sera identique à celui de 2024 afin de percevoir la somme de 114 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	40

- **ARRETER** le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à compter du 1er janvier 2025, à 114 000 €.
- **CHARGER** Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2025-030	BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Affectation du résultat
----------	--

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire M57,

VU le CFU 2024,

VU la sincérité des restes à réaliser de l'année 2024,

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires de la Communauté de Communes relatifs à l'exercice 2024,

Commentaires :

Eric BRETON propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de 420 000€. Sur les 1 222 895,73 €, il resterait 802 895,73 € en report d'excédent sur les recettes de la section de fonctionnement.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	40

- **DECIDER** l'affectation des résultats comme suit dans le Budget Primitif 2024 :
Recettes d'Investissement

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Art. 001 – Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé : - 16 728.69 €

Art. 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 420 000.00 €

Recettes de Fonctionnement

Art. 002 – Résultat reporté ou anticipé : 802 895.73 €

- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2025-031	BUDGET PRINCIPAL CCVVS : Vote du Budget Primitif
----------	--

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M57 ;

VU les dispositions combinées des articles L.2313-1 et L2121-12 du CGCT précisant qu'une note explicative de synthèse doit être annexée au budget primitif ;

VU la délibération n° 2021-100 en date du 12 octobre 2021 relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 ;

VU la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires le 04 mars 2025 ;

CONSIDERANT le projet du budget primitif 2025 présenté en totalité.

Commentaires :

Monsieur Eric Breton présente une synthèse et propose l'adoption du budget primitif 2025.

En fonctionnement, les recettes et dépenses s'élèvent à 7 225 354,33 €.

En investissement, les recettes et dépenses s'élèvent à 3 448 309,56 €.

Le montant global du budget primitif s'élève à 10 673 663,89 €.

Les orientations des grands projets d'investissement incluent : la poursuite de la vidéoprotection, le programme voirie 2025, l'extension du siège, qui se termine bientôt, les trois ZAE et le projet de la prochaine ZAE, les études pour la prochaine crèche, les divers projets des commissions.

Alain SCHMIT demande si les voiries prioritaires seront connues.

Eric BRETON répond qu'elles seront abordées lors du point 17. Projet de délibération 2025-040 : programme de voirie 2025 en investissement.

Didier VERMEIRE explique la raison pour laquelle il s'est abstenu sur le vote du budget des deux dernières années et annonce qu'il ne votera pas le budget 2025 ; la CCVVS n'ayant pas encore adhéré au Conservatoire du Vexin. Il demande également la création d'un budget annexe dédié au tourisme pour le prochain vote de budget.

Alain SCHMIT rappelle que la commission culture s'est prononcée à nouveau et a voté à l'unanimité le projet d'adhésion au conservatoire.

Didier VERMEIRE demande le vote du budget à bulletins secrets si 15 des conseillers sont d'accord.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Alain SCHMIT demande à Eric BRETON des précisions sur son intervention concernant l'« ajustement optimale du personnel ».

Eric BRETON explique qu'il y a un travail d'affinement pour que les profils du personnel correspondent au mieux à chaque poste. Seulement deux postes sur les trois prévus seront affectés en 2025, le troisième poste n'étant pas prévu avant 2026. Il précise qu'au chapitre 12, seulement 623 666,37 € sont alloués pour tout le personnel actuel (avec charges, primes, assurances, et visites médicales). Il rapporte la création de deux postes :

Poste 1 : Gestion maintenance et relation vidéo-protection, estimé à 42 416,14 €.

Poste 2 : « Remplacement du CRTE » qui s'occupait notamment des demandes de subventions, estimé à environ 31 000 €.

Alain SCHMIT questionne la pertinence de retrouver quelqu'un pour le remplacement du poste du CRTE et s'interroge sur le personnel présent lors des conseils communautaires, demandant si le personnel est payé ou récupère ses heures.

Jean-François RENARD répond que le personnel est libre de participer ou non au Conseil Communautaire selon l'ordre du jour fixé. Néanmoins, pour chaque séance, la présence de certains est en effet obligatoire de par leurs fonctions et selon la nécessité de service. Ces derniers récupèrent leurs heures. Il ajoute que seulement 20% du budget de la CCVVS est alloué à la masse salariale, ce qui est très peu par rapport aux autres Communautés de Communes. Il salue le travail effectué par le service finances pour ce Conseil Communautaire.

Jean-François RENARD demande qui souhaite procéder au vote du budget à bulletins secrets : 7 Conseillers Communautaires se prononcent pour, alors qu'il en faudrait 11. Le budget est voté à mains levées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL		1	0
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE	1		0
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT	1		0
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET		1	0
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS		1	0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT		1	0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE	1		0
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DÉPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI	1		0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC		1	0
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		4	5	32

- **ADOPTER** par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2025 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :

En section de fonctionnement :

- Recettes.....	7 225 354.33 €
- Dépenses.....	7 225 354.33 €

En section d'investissement :

- Recettes.....	3 448 309.56 €
- Dépenses.....	3 448 309.56 €

Montant du Budget Primitif global : 10 673 663.89 €

- **ADOPTER** le tableau des effectifs du personnel intercommunal annexé au budget primitif.
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fongibilité des crédits :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

- **VALIDER** l'application de ces dispositions pour le budget principal soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Président pour la bonne exécution des présentes.

2025-032	BUDGET ANNEXE ZAE-EXTENSION : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)
----------	--

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3 ;

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		44 277.77€	109.22€		109.22€	44 277.77€
Opérations exercice	46 917.78€		51 069.78€	50 826.56€	97 987.56€	50 826.56€
Total	46 917.78€	44 277.77€	51 179.00€	50 826.56€	98 096.78€	95 104.33€
Résultat de clôture	2 640.01€		352.44€		2 992.45€	
Restes à réaliser						
Total cumulé	2 640.01€		352.44€		2 992.45€	
Résultat définitif	2 640.01€		352.44€		2 992.45€	
Excédent / déficit	-2 640.01€		-352.44€		-2 992.45€	

M. Le Président ne participe pas au vote.

Commentaires :

Eric BRETON présente un résumé de la note de synthèse du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024. Après sortie du Président, Jean-Pierre JAVELOT sollicite l'approbation de ce budget.

Didier VERMEIRE s'enquiert de savoir si les recettes liées au tourisme seront transférées au budget général.

Eric BRETON répond qu'à terme, ce budget sera fermé.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENGE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			0
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	40

- **APPROUVER** Le CFU 2024 relatif au budget Annexe ZAE de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2025-033	BUDGET ANNEXE ZAE-EXTENSION : Affectation du résultat
----------	---

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M57 ;

VU le CFU 2024 ;

VU la sincérité des restes à réaliser de l'année 2024 ;

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires de la Communauté de Communes relatifs à l'exercice 2024.

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELLOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **DECIDER** l'affectation des résultats comme suit dans le Budget Primitif 2025 :

Recettes d'Investissement

Art. 001 – Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé : - 2 640.01 €

Recettes de Fonctionnement

Art. 002 – Résultat reporté ou anticipé : - 352.44 €

- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2025-034	BUDGET ANNEXE EXTENSION-ZAE : Vote du Budget Primitif
----------	---

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M57 ;

VU les dispositions combinées des articles L.2313-1 et L2121-12 du CGCT précisant qu'une note explicative de synthèse doit être annexée au budget primitif ;

VU la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires le 4 mars 2025 ;

VU la délibération 2022-015 du 15 février 2022 portant création d'un budget annexe de lotissement ;

VU la délibération n° 2021-100 en date du 12 octobre 2021 relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 ;

CONSIDERANT le projet du budget primitif 2025 présenté en totalité.

Commentaires :

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement le Budget Primitif de l'exercice 2025 et équilibré comme suit après reprise des résultats :

En section de Fonctionnement : Recettes et dépenses : 993 018.01€

En section d'Investissement : Recettes et dépenses : 951 912.80€

Montant du budget primitif global : 1 944 930.81€

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **ADOPTER** par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2025 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

En section de fonctionnement :

- Recettes.....	993 018.01 €
- Dépenses.....	993 018.01 €

En section d'investissement :

- Recettes.....	951 912.80 €
- Dépenses.....	951 912.80 €

Montant du Budget Primitif global : 1 944 930.81 €

- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fongibilité des crédits :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section ;
- **VALIDER** l'application de ces dispositions pour le budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Président pour la bonne exécution des présentes

2025-035	Révision de l'Autorisation de Programme Vidéoprotection
----------	---

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU la délibération 2023-027 du 07 mars 2023 autorisation la création de l'autorisation de programme 2023-001VIDEO Déploiement de la Vidéoprotection d'un montant initial de 3 796 968.23€ ;

VU la délibération 2024-026 du 02 avril 2024 autorisant la révision du montant de l'AMO et le phasage pour l'autorisation de programme suivante : 2023-001VIDEO Déploiement de la Vidéoprotection ;

CONSIDERANT l'avancement des opérations ;

CONSIDERANT l'avis de la commission finances.

Commentaires :

Le programme déploiement de la Vidéoprotection a été voté le 7 mars 2023 pour un montant initial de 3 796 968.23€.

Il est proposé aux Conseillers Communautaires de réviser les crédits de paiement pour l'autorisation de programme suivante : 2023-001video déploiement de la vidéoprotection.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL	1		0
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE		1	0
CHAUSSY	Olivier CAURETTE	1		0
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT		1	0
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS	1		0
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE		1	0
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		3	3	35

- **REVISER** les crédits de paiement (phasage) pour l'autorisation de programme suivante :
 - 2023-001VIDEO Déploiement de la Vidéoprotection.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30



N° AP : 2023 VIDEO-001 Déploiement de la vidéoprotection

Création	☐	Délibération n°	2023-027			
Révision	☒	Montant de l'AP	☐	Phasage	☒	Clôture de l'AP
Délibération n°	2024-026			Délibération n°	2025-035	Délibération n°

Année de début	2022	Date de clôture prévisionnelle	2025
Durée initiale	4 ans	Durée révisée	5 ans
		Date de clôture révisée	2026

Délib 2025-035 : Vote du budget primitif 2025 : (phasage)
 Délib 2024-026 : Vote du budget primitif 2024 : (révision montant AMO + phasage)
 Délib 2023-027 : Vote du budget primitif 2023 : (création)

DEPENSES				CREDITS PAIEMENTS							
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		2023		2024		2025		2026	
		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
Assistant à Maîtrise d'ouvrage	20	18 264,47 €	54 969,69 €	18 264,47 €	22 613,15 €	24 440,76 €	15 831,56 €	0,00 €	16 524,98 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	23	3 778 703,76 €	3 880 105,95 €	1 333 266,96 €	1 049 204,01 €	1 634 302,95 €	497 305,20 €	1 095 196,80 €	1 238 399,94 €	0,00 €	1 095 196,80 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP		3 796 968,23 €	3 935 075,64 €	1 351 531,43 €	1 071 817,16 €	1 658 743,71 €	513 136,76 €	1 095 196,80 €	1 254 924,92 €	0,00 €	0,00 €
MONTANT HT POUR INFORMATION		3 164 140,19 €	3 279 229,70 €	1 126 276,19 €	893 180,97 €	1 382 286,43 €	427 613,97 €	912 664,00 €	1 045 770,77 €	0,00 €	0,00 €

RECETTES				CREDITS PAIEMENTS							
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		2023		2024		2025		2026	
		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
Subvention Région IDF	13	0,00 €	961 530,43 €	171 688,27 €	194 701,37 €	325 670,17 €	67 588,29 €	309 076,95 €	567 158,82 €	132 081,95 €	132 081,95 €
Subvention Département VO	13	0,00 €	1 058 302,08 €	259 662,84 €	0,00 €	563 869,68 €	0,00 €	334 716,20 €	370 967,00 €	159 716,20 €	687 335,08 €
Subvention Préfecture VO	13	0,00 €	497 529,33 €	149 258,80 €	137 545,14 €	260 478,32 €	40 441,69 €	99 505,87 €	153 701,39 €	0,00 €	165 841,11 €
Emprunt	16	0,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FCTVA	10	0,00 €	619 858,56 €	218 709,11 €	0,00 €	440 202,48 €	0,00 €	179 656,08 €	440 202,48 €	0,00 €	179 656,08 €
TOTAL DES RECETTES DE L'AP		0,00 €	3 837 220,40 €	1 499 319,02 €	1 032 246,51 €	1 590 220,65 €	108 029,98 €	922 955,10 €	1 532 029,69 €	291 798,15 €	1 164 914,22 €

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

2025-036	Révision de l'Autorisation de Programme Revitalisation ZAE
----------	--

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU la délibération 2022-106 du 15 novembre 2022 autorisation la création de l'autorisation de programme AP2022-ZAEREVIT-001 d'un montant initial de 33 600 € ;

VU la délibération 2023-044 du 11 avril 2023 autorisant la révision de l'autorisation de programme AP2022-ZAEREVIT-001 Revitalisation des 3 ZAE ;

VU la délibération 2024-025 du 02 avril 2024 autorisant la continuité de phasage pour l'autorisation de programme suivante : AP2022-ZAEREVIT-001 Revitalisation des 3 ZAE ;

CONSIDERANT l'avancement des opérations ;

CONSIDERANT l'avis de la commission finances.

Commentaires :

Il est proposé aux conseillers communautaires de réexaminer les crédits de paiement relatifs à l'autorisation de programme suivante : AP2022-ZAREVIT.

Olivier CAURETTE formule une demande de précisions supplémentaires concernant le calcul des montants figurant sur le tableau de révision des autorisations de programme.

Eric BRETON précise que la somme des autorisations de programme obtenues a été révisée. Il s'agit des montants réalisés. Par "actualisé", il convient de comprendre "initial".

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **REVISER** les crédits de paiement (phasage) pour l'autorisation de programme suivante :
 - AP2022-ZAEREVIT-001.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30



N° AP : 2022 ZAEREVIT-001 ZAE : REVITALISATION DES 3 ZAE

Création	☐	Délibération n°	2022-106		
Révision	☐	Montant de l'AP	☐	Phasage ☒	Clôture de l'AP ☐
				Délibération n° 2025-036	Délibération n°

Année de début	2022	Date de clôture prévisionnelle	2025
Durée initiale	4 ans	Durée révisée	
		Date de clôture révisée	

Délib 2025-036 : Vote du budget primitif 2025 : (phasage+révision)

Délib 2024-025 : Vote du budget primitif 2024 : (phasage)

Délib 2023-044 : Vote du budget primitif 2023 : révision (montant)

Délib 2022-106 : Vote du budget primitif 2022 : (création)

DEPENSES				CREDITS PAIEMENTS								
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025		2026	
		Initial	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
Assistant à Maîtrise d'ouvrage	20	33 600,00 €	33 600,00 €	0,00 €	22 954,80 €	22 954,80 €	10 645,20 €	3 024,00 €	0,00 €	5 886,00 €	0,00 €	1 735,20 €
Travaux	23	709 959,60 €	709 959,60 €	0,00 €	440 288,10 €	2 760,00 €	555 646,80 €	403 393,22 €	151 552,80 €	111 823,26 €	0,00 €	191 983,12 €
Assurance dommage ouvrage	23	22 320,00 €	0,00 €	0,00 €	13 830,00 €	0,00 €	3 800,00 €	0,00 €	4 690,00 €	0,00 €	4 690,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP		765 879,60 €	743 559,60 €	0,00 €	477 072,90 €	25 714,80 €	570 092,00 €	406 417,22 €	156 242,80 €	117 709,26 €	4 690,00 €	193 718,32 €
MONTANT HT POUR INFORMATION		638 233,00 €	619 633,00 €	0,00 €	397 560,75 €	21 429,00 €	475 076,67 €	338 681,02 €	130 202,33 €	98 091,05 €	3 908,33 €	161 431,93 €

RECETTES				CREDITS PAIEMENTS								
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025		2026	
		Initial	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
Subvention Région IDF	13	0,00 €	175 239,90 €	0,00 €	107 822,02 €	0,00 €	137 351,70 €	100 848,30 €	37 888,20 €	65 310,08 €	0,00 €	9 081,52 €
Subvention Département VO	13	0,00 €	185 889,90 €	0,00 €	118 472,02 €	0,00 €	148 001,70 €	0,00 €	37 888,20 €	173 781,21 €	0,00 €	12 108,69 €
Subvention Préfecture VO	13	0,00 €	85 395,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 404,26 €	0,00 €	47 991,72 €	85 395,08 €	0,00 €	0,00 €
Emprunt	16	0,00 €	226 000,00 €	0,00 €	113 000,00 €	0,00 €	226 000,00 €	0,00 €	226 000,00 €	226 000,00 €	0,00 €	0,00 €
FCTVA	10	0,00 €	120 120,98 €	0,00 €	74 493,57 €	0,00 €	94 491,83 €	66 172,62 €	25 629,15 €	47 989,43 €	0,00 €	5 958,93 €
TOTAL DES RECETTES DE L'AP		0,00 €	792 646,76 €	0,00 €	413 787,61 €	0,00 €	643 249,49 €	167 020,92 €	375 397,27 €	598 475,80 €	0,00 €	27 149,14 €

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

2025-037	Révision de l'Autorisation de Programme Extension du siège
----------	--

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU la délibération 2022-028 du 22 mars 2022 autorisant la création de l'autorisation de programme AP2022SIEGE-001 d'un montant initial de 52 000 € ;

VU la délibération 2023-044 du 11 avril 2023 autorisant la révision de l'autorisation de programme AP2022SIEGE-001 Extension siège d'un montant de 52 380.00€ ;

VU la délibération 2024-024 du 02 avril 2024 autorisant la continuité du phasage pour l'autorisation de programme suivante : AP2022SIEGE-001 Extension siège ;

CONSIDERANT l'avancement des opérations ;

CONSIDERANT l'avis de la commission finances.

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELLOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENTE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **REVISER** les crédits de paiement (phasage) pour l'autorisation de programme suivante :
 - AP2022SIEGE-001Extension siège,

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30



N° AP : 2022 SIEGE-001 EXTENSION SIEGE CCVVS

Création	☐	Délibération n°	2022-028		
Révision	☐	Montant de l'AP	☐	Phasage	☒
				Délibération n° 2025-037	Clôture de l'AP
					Délibération n°

Année de début	2022	Date de clôture prévisionnelle	2025
Durée initiale	4 ans	Durée révisée	
		Date de clôture révisée	

Délib 2025-037 : Vote du budget primitif 2025 : (phasage)
 Délib 2024-024 : Vote du budget primitif 2024 : (phasage)
 Délib 2023-044 : Vote du budget primitif 2023 : révision (montant)
 Délib 2022-008 : Vote du budget primitif 2022 : (création)

DEPENSES				CREDITS PAIEMENTS						
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025	
		Initial	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
Assistant à Maîtrise d'ouvrage	20	52 380,00 €	52 380,00 €	14 418,00 €	26 380,00 €	12 495,60 €	0,00 €	21 621,58 €	0,00 €	3 844,82 €
Travaux	23	570 840,00 €	614 713,06 €	0,00 €	188 377,20 €	53 884,14 €	382 462,80 €	492 029,85 €	0,00 €	68 799,07 €
Assurance dommage ouvrage	23	19 200,00 €	6 034,64 €	0,00 €	6 336,00 €	0,00 €	12 864,00 €	6 034,64 €	0,00 €	0,00 €
Etudes de sols	23	5 838,00 €	5 244,00 €	0,00 €	1 926,54 €	5 244,00 €	3 911,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Missions CSPS et CT	23	10 644,00 €	10 644,00 €	0,00 €	3 512,52 €	600,00 €	7 131,48 €	6 008,40 €	0,00 €	4 035,60 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP		658 902,00 €	689 015,70 €	14 418,00 €	226 532,26 €	72 223,74 €	406 369,74 €	525 694,47 €	0,00 €	76 679,49 €
MONTANT HT POUR INFORMATION			574 179,75 €	12 015,00 €	188 776,88 €	60 186,45 €	338 641,45 €	438 078,73 €	0,00 €	63 899,58 €

RECETTES				CREDITS PAIEMENTS						
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025	
		Initial	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
Subvention Région IDF	13	146 830,50 €	146 830,50 €	0,00 €	73 415,25 €	0,00 €	73 415,25 €	45 444,52 €	0,00 €	101385,98
Subvention Département VO	13	106 403,77 €	106 403,77 €	0,00 €	53 201,88 €	0,00 €	53 201,88 €	0,00 €	53 201,88 €	106 403,77 €
Subvention Préfecture VO	13	119 747,00 €	119 747,00 €	0,00 €	59 873,50 €	21 195,79 €	59 873,50 €	34 492,29 €	59 873,50 €	64058,92
Emprunt	16	183 000,00 €	183 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	183 000,00 €	183 000,00 €	0,00 €	0,00 €
FCTVA	10	99 493,87 €	103 443,80 €	0,00 €	32 832,98 €	9 797,80 €	66 660,89 €	42 911,69 €	0,00 €	50 734,31 €
TOTAL DES RECETTES DE L'AP		655 475,13 €	659 425,07 €	0,00 €	219 323,61 €	30 993,59 €	436 151,53 €	305 848,50 €	113 075,38 €	322 582,98 €

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

2025-038	Révision de l'Autorisation de Programme Eau et Assainissement
----------	---

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU la délibération 2023-043 du 11 avril 2023 autorisation la création de l'autorisation de programme : 2023-001EAUASST Etude de transfert des compétences Eau et assainissement d'un montant initial de 240 000.00€ ;

VU la délibération 2024-027 du 02 avril 2024 autorisant la continuité du phasage pour l'autorisation de programme suivante : 2023-001EAUASST Etude de transfert des compétences Eau et assainissement ;

CONSIDERANT l'avancement des opérations ;

CONSIDERANT l'avis de la commission finances.

Commentaires :

Depuis le 11 avril 2023, une étude portant sur le transfert des compétences en matière d'eau et d'assainissement, pour un montant initial de 240 000€, est en cours. Luc PUECH d'ALISSAC fait lecture du courrier reçu à la CCVVS émanant du contrôle de légalité à proposition de l'obligation ou non de transfert. À ce jour, la CCVVS n'a pris aucune délibération pour récupérer ces deux compétences et aucune commune n'a délibéré pour demander leur transfert vers la CCVVS. Le gouvernement a acté l'abandon du transfert obligatoire de ces compétences aux Communautés de Communes à compter du 1er janvier 2026 : la proposition de loi du 1er avril, adoptée par le Sénat, n'oblige plus les communes à transférer ces compétences en matière d'eau et d'assainissement. Chaque commune doit décider si elle souhaite transférer ou non une partie de ses compétences à la CCVVS, avec la possibilité de les transférer à d'autres organismes. Il est souhaitable que chaque commune se positionne avant le conseil communautaire du 24 juin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

CHAUSSEY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSEY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **REVISER** les crédits de paiement (phasage et révision dommage ouvrage) pour l'autorisation de programme suivante :
 - 2023-001EAUASST Etude de transfert des compétences Eau et assainissement.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30



N° AP : 2023 EAUASST-001

ETUDE DE TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Création	☐	Délibération n°	2023-043
Révision	☐	Montant de l'AP	☐
		Délibération n°	2025-038
		Phasage	☒
		Clôture de l'AP	☐
		Délibération n°	2025-038

Année de début	2023	Date de clôture prévisionnelle	2025
Durée initiale	3 ans	Durée révisée	
		Date de clôture révisée	

Délib 2025-038 : Vote du budget primitif 2025 : (phasage)

Délib 2024-027 : Vote du budget primitif 2024 : (phasage)

Délib 2023-043 : Vote du budget primitif 2023 : (création)

DEPENSES				CREDITS PAIEMENTS						
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025	
		Initial	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
Etudes	20	240 000,00 €	240 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €	74 113,53 €	80 000,00 €	165 886,47 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP		240 000,00 €	240 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €	74 113,53 €	80 000,00 €	-
MONTANT HT POUR INFORMATION		200 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	33 333,33 €	0,00 €	100 000,00 €	61 761,28 €	66 666,67 €	

RECETTES				CREDITS PAIEMENTS							
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025		
		Initial	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	
Subvention AESN	13	0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	26 666,67 €	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	53 333,33 €	160 000,00 €	
TOTAL DES RECETTES DE L'AP		0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	26 666,67 €	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	53 333,33 €		

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

2025-039	Avance du Budget Principal de la CCVVS au Budget Annexe Extension ZAE de la Demi-Lune
----------	---

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2022-15 du 15 février 2022 autorisant la création d'un budget annexe visant à mener l'opération d'aménagement d'extension de la ZAE Demi-Lune ;

CONSIDERANT que pour permettre l'équilibre de la section d'investissement de ce budget annexe pour 2025, il convient aujourd'hui de prévoir une avance de 177 632,79 € du budget principal au budget annexe « Extension de la ZAE de la Demi-Lune ».

Le versement de cette avance sera imputé tel que suit :

- Budget principal : dépense réelle au chapitre 27, article 276341 « créances sur communes membres du GFP », fonction 60 ;
- Budget annexe « Extension de la ZAE de la Demi-Lune » : dépense réelle au chapitre 16, article 168741 « Autres dettes – autres communes », fonction 60 ;

CONSIDERANT que cette avance sera par la suite reversée au budget principal quand le dernier lot commercialisable sera vendu et les éléments communs cédés au budget principal (voirie, espaces verts, ...).

Les écritures de remboursement de l'avance seront imputées telles que suit :

- Budget principal : recette réelle au chapitre 27, article 276341 « créances sur communes membres du GFP », fonction 60 ;
- Budget annexe « Extension de la ZAE de la Demi-Lune » : dépense réelle au chapitre 16, article 168741 « Autres dettes – autres communes », fonction 60.

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELLOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **AUTORISER** le principe de versement d'une avance remboursable d'un montant de 177 632,79 € du budget principal au budget annexe « Extension de la ZAE de la Demi-Lune » ;
- **AUTORISER** le versement de cette avance sur l'exercice 2025 selon les écritures mentionnées ci-dessus ;
- **ADOPTER** les modalités de remboursement de l'avance telle que décrite ci-dessus.

2025-040	Programme de voirie 2025 en investissement
----------	--

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la réglementation en matière de commande publique ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

VU l'accord-cadre M2022-04 de travaux d'investissement sur les voiries communautaires attribué au groupement conjoint et solidaire :

- Entreprise JEAN LEFEBVRE IDF
- COCHERY IDF
- ATC TP

CONSIDERANT le montant annuel maximum des travaux de voirie prévu au budget ;

CONSIDERANT le programme de travaux 2025 proposé :

N°	Désignation	Montant HT	TVA	Montant TTC
1	Saint-Cyr-en-Arthies - Rue du Parc	23 781,25 €	4 756,25 €	28 537,50 €
2	Wy-dit-Joli-Village - Route de Wy	46 780,17 €	9 356,03 €	56 136,20 €
3	Hodent - Route de Magny	67 219,58 €	13 443,92 €	80 663,50 €
4	Le Vaumion - Rue des Copierres	32 301,48 €	6 460,30 €	38 761,78 €
5	Ambleville - Route de la Vallée	67 786,85 €	13 557,37 €	81 344,22 €
6	Chaussy - Rue du Val / Côte Saint-Leu	20 397,65 €	4 079,53 €	24 477,18 €
TOTAL		258 266,98 €	51 653,40 €	309 920,38 €

Commentaires :

Philippe VANDEPUTTE explique que le budget a été revu à la baisse et que seules les routes prioritaires seront retenues. Denys De MAGNITOT demande si le budget prévoit de combler tous les trous sur les routes qui ne seront pas refaites cette année. Il lui est répondu qu'une somme sera allouée au fonctionnement pour traiter ces problèmes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELLOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **APPROUVER** le programme de travaux de voirie pour l'année 2025 ci-dessus faisant figurer les montants prévisionnels maximum ;
- **PRECISER** que la société Etudis, maître d'œuvre sera rémunérée sur la base des montants réels facturés ;
- **AUTORISER** le Président à signer tout document permettant la bonne réalisation de la présente délibération.

2025-041	Attribution du marché M202501 – Accord cadre mono attributaire – Missions de travaux de voirie entretien en fonctionnement
----------	--

* * * * *

VU l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L 2123-1 et suivants, L 2125-1 et R2152-7 du code de la commande publique ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

CONSIDERANT qu'un accord cadre mono-attributaire entre 0 et 200 000 € HT annuel a été lancé en procédure adaptée pour des travaux d'entretien de la voirie intercommunale ;

CONSIDERANT que la durée de l'accord cadre est de 1 an reconductible 3 fois ;

CONSIDERANT que 6 candidats ont déposé une offre sur la plateforme dématérialisée ;

CONSIDERANT l'analyse des offres.

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	41

- **AUTORISER** le Président à attribuer l'accord cadre visé ;
- **AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre des prestations envisagées avec la société DTP2i, mandataire du groupement constitué avec AXE TP ;
- **DIRE** que les dépenses seront définies chaque année au budget de la collectivité.

2025-042	Relative aux tarifs intercommunaux pour la sortie seniors du 09 septembre 2025
----------	--

* * * * *

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29, L. 1611-4 et L. 2331-2 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de fixer les participations aux frais de transport pour la sortie Seniors du 9 septembre 2025 (croisière sur l'Oise) à hauteur de 15€ par personne ;

CONSIDERANT l'intérêt de maintenir une offre de sortie intéressante accessible à tous.

Commentaires :

Chaque année, la CCVVS organise et finance des sorties à la journée pour les seniors du territoire. Cette année, une croisière sur l'Oise est proposée (départ d'Auvers-sur-Oise jusqu'à L'Isle-Adam), incluant un goûter et une animation musicale. Afin de contribuer au financement de cette sortie (bateau de croisière et bus pour le transfert jusqu'à Auvers-sur-Oise), une participation financière de 15€ par personne sera demandée. Le coût de cette sortie s'élève à 4254,55€ HT pour les deux bus et à 1072,00€ pour le bateau, soit un total de 5326,55€ HT.

Alain SCHMIT intervient au nom de Martine SOREL pour savoir qui paiera en cas de manque de participants. Il lui est répondu que cette situation ne s'est jamais produite. Eric BRETON précise que la CCVVS pourrait prendre en charge financièrement le delta restant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON		1	0
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			0
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			0
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE		1	0
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	2	37

- **APPROUVER** le tarif de participation aux frais de transport pour la sortie Seniors du 9 septembre 2025 (croisière sur l'Oise), à hauteur de 15€ par personne.
- **DIRE** que les recettes en résultant seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

2025-043	Renouvellement de la convention avec l'EPCC du Château de la Roche-Guyon pour le Point d'Information Touristique La Gabelle
----------	---

* * * * *

VU la compétence de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine en matière de développement touristique ;

CONSIDERANT le conventionnement entre la CCVVS et l'EPCC du château concernant l'animation du point d'information situé sur la commune de La Roche Guyon depuis plusieurs années ;

CONSIDERANT le bilan 2024 transmis par l'EPCC du Château ;

CONSIDERANT QUE pour la période d'ouverture du 19 avril au 2 novembre 2025 et le coût global porté à 13 910 € ;

CONSIDERANT la convention proposée ;

CONSIDERANT QUE les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2025.

Commentaires : Ø

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			1
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			0
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			0
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			1
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			1
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			1
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			0
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			1
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			1
Vienne en Arthies	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Dominique PORTE			1
VOTE		0	0	39

- **ADOPTER** la convention 2025 ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention susvisée et annexée à la présente délibération ;
- **INSCRIRE** au budget de la communauté de communes les crédits correspondants.

Points divers

Olivier CAURETTE fait remarquer que la question écrite relative à l'ajout de l'adhésion au conservatoire ne figure pas à l'ordre du jour.

Capucine FAIVRE précise qu'une réunion de présentation des actions du conservatoire s'est tenue la veille. La commission culture doit encore travailler sur les modalités de financement avant une présentation en Conseil Communautaire.

Jean-François RENARD indique qu'en cas d'adhésion au conservatoire par la CCVVS, cette dernière devra être représentée au sein de celui-ci. De nouveaux rendez-vous avec les responsables du Conservatoire sont prévus avant la fin de l'année. Jean-François RENARD ajoute que la CCVVS ne peut pas assumer de nouvelles compétences sans une augmentation du budget à l'avenir, et qu'il pourra être envisagé de procéder à des attributions de compensation.

Didier VERMEIRE constate que la CCVVS détient la compétence Culture.

Jean-François RENARD précise qu'il s'agit d'une compétence supplémentaire qui ne prend pas en charge tous les équipements culturels. Il donne l'exemple de la propriété des crèches dans le cadre de la compétence Petite Enfance : celle de Vétheuil appartient à la CCVVS, mais celle de Magny-en-Vexin appartient à la commune. Il est impératif de rechercher de nouvelles pistes pour obtenir des subventions éventuelles.

Capucine FAIVRE clarifie en soulignant qu'il s'agit d'une question de financement et non de compétence et qu'il n'y a pas lieu de réunir la CLECT.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

La parole est donnée aux Vice-Présidents.

Jean-Pierre JAVELOT fait part des avancées concernant la préparation de la fête de l'interco. La chorale du collège Rosa Bonheur de Bray-et-Lû y sera présente.

Jean-Pierre JAVELOT annonce que la CCVVS a reçu une promesse d'agrément de la part du département pour la création de l'EPSMS au 1^{er} janvier 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Président lève la séance à 21h45.

Monsieur le Président,
Jean-François RENARD

Madame la secrétaire de séance,
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		08 AVRIL 2025
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :	AINCOURT
	Secrétaire de séance :	Isabelle LEPICIER-CAPUTO
	Début de la séance :	19h30

